



VILLE DE GÉMOZAC

Le 25 juin 2025

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu **lundi 30 juin 2025 à 18h30** à la mairie dont l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2025
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- Approbation du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques
- Instauration du droit de préemption urbain
- Instauration du droit de préemption renforcé
- Instauration du droit de préemption sur les terrains, les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux
- Instauration de la procédure de déclaration préalable pour les travaux relatifs aux clôtures
- Accord local pour la composition du conseil communautaire
- Règlement intérieur de la bibliothèque et suppression de la régie
- Règlement intérieur du restaurant scolaire et de la pause méridienne
- Tarifs des repas du restaurant scolaire
- Cimetière : rétrocession d'une concession
- Budget principal et budgets annexes camping et lotissement la Gémoze : décisions modificatives
- Subventions aux associations
- Non restitution de cautions pour des logements
- Création d'un poste d'ATSEM pour un agent titulaire
- Service technique : recrutement pour accroissement saisonnier d'activité
- Service CNI/passeport : prolongation du contrat de l'agent
- Chalet : contrat saisonnier
- Compte-rendu des délégations du Maire

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire



Loïc GIRARD

